

Ce désintéressement de la Nation pour les périodes de réserve tient à deux choses:

— détachement complet de la Nation pour l'Armée, ce que nous avons déjà suffisamment expliqué dans cette étude.

— mauvaise utilisation des réservistes à leur arrivée au régiment.

Et le réserviste qui a quitté ses occupations pour obéir à la loi et qui n'est même pas sûr que sa famille sera à l'abri du besoin constate qu'il a abandonné ses affaires, ses intérêts et ses affections, non pour accroître ou confirmer son instruction militaire, en vue de la guerre, mais pour être employé presque exclusivement dans un quartier à des besognes qui n'ont rien de militaire. Il y a là un gaspillage de forces qui ne peut échapper à personne. Les hommes rappelés constatent avec découragement qu'ils ont été dérangés pour rien.

Le moment est venu, après l'organisation de la F.P., par un effet de juste balancement, d'organiser aussi sérieusement l'instruction des réserves. „Il n'y a de défense nationale possible que si la Nation y participe de son esprit comme de son coeur“.

Parmi les réservistes distinguons:

- le personnel ordinaire,
- les spécialistes
- les techniciens
- les cadres.

Pour la première catégorie, il suffira d'entretenir chez ces hommes, l'esprit civique, la discipline, la résistance physique, ce qui peut se faire au cours de périodes courtes et espacées, ou mieux même au cours de journées d'exercices militaires, à la façon des Suisses convoqués pour des tirs ou des manoeuvres le dimanche matin. Il y aurait avantage à superposer cette instruction à celle de la F.P. pour les matières communes, ce qui permettrait d'économiser les cadres, de maintenir une même méthode, un même esprit d'instruction, de réunir sur le stade, au tir, etc... jeunes et anciens.

Pour la deuxième catégorie, distinguons deux cas:

— ou bien l'homme est entraîné de par sa profession à l'exercice de sa spécialité militaire (conducteur de véhicules, exploitant de transmissions, ouvriers spécialisés dans un atelier, etc...) Il suffit de l'informer dans des séances d'une journée sur le nouveau matériel qui pourrait être mis en service.

— ou bien sa spécialité militaire est étrangère à sa profession civile (ce qui sera en général assez rare). Des périodes d'entraînement brèves mais fréquentes sont alors nécessaires.

A la troisième catégorie n'appartiennent que des hommes dont la profession est apparentée étroitement à leur spécialité militaire. De plus, comme ils ont servi un assez long temps dans l'Armée, ils sont assez vieux. Pour eux, de simples séances d'information fréquentes suffisent.

La catégorie des cadres mérite une attention toute spéciale. Les officiers et sous-officiers devront suivre de près l'évolution de la technique et de la tactique et garder l'habitude du commandement. Il faut mettre sur pied un système de travaux à domicile en leur fournissant la documentation et les éléments d'information nécessaires; puis séjours très courts dans les régiments pour y appliquer les théories apprises.

Pour toutes les catégories, huit ou dix convocations à des périodes de quinze à vingt jours, dans les unités constituées sur pied de guerre, dans des camps, ou telles qu'elles seraient à la mobilisation. Ces unités exécuteront des manoeuvres de la compagnie à la division. C'est la **partie principale** des réservistes.

Pour surveiller l'instruction, pour maintenir en haleine les réservistes, il importe que leurs activités civiles soient suivies de très près. Tel homme travaillant par

exemple dans une usine d'automobiles devra être affecté à une compagnie de réparations, tel autre dans les P.T.T., s'il n'est pas en affectation spéciale, sera affecté à une compagnie de transmissions. Toutes les professions civiles doivent être sérieusement étudiées et leur équivalence dans l'Armée recherchée.

De plus, ces périodes ou ces stages d'information doivent être absolument obligatoires et très soigneusement organisés. Les organismes chargés de suivre les réservistes (centre d'instruction de réserve à l'échelon départemental, centre de mobilisation) devront tenir des fichiers très détaillés et connaître d'une part la valeur des réservistes, d'autre part, les besoins des unités. Cela pourra, comme nous l'avons vu, entrer dans l'organisation de la F.P.

Enfin pour rendre les périodes de réserve plus attrayantes et moins gênantes, nous pourrions monter à côté des camps militaires où elles se feront des centres de repos pour les familles, des auberges de la jeunesse pour les grands enfants. Le réserviste pourrait ainsi cumuler son instruction militaire et ses vacances et en faire profiter sa famille.

Et pour résumer, nous dirons comme Jaurès: „De fortes milices démocratiques réduisant la caserne à n'être qu'une école et faisant de toute la Nation une immense et vigoureuse Armée au service de l'autonomie nationale et de la paix; voilà dans l'ordre militaire, la vraie libération de la France. Elle n'est que là“.

#### — CONCLUSION —

Notre époque est aux grandes réformes de structure. Encore faut-il que ces réformes soient faites dans le même esprit, qu'elles se complètent harmonieusement. C'est pour cela que dans cette étude, nous avons pris le problème à sa base: l'enfant pour le retrouver ensuite vieux réserviste ayant passé devant sa famille, ses maîtres, ses instructeurs de F.P. ses gradés du service militaire, ses instructeurs de réserve. La scolarité devant se prolonger obligatoirement jusqu'à dix huit ans, l'adolescent a, à cet âge, déjà fait un an de F.P. Quelle que soit la part consacrée par l'enseignement à la formation du caractère, de l'esprit d'initiative, du sens social, du patriotisme, ce futur soldat abordant la F.P. n'est, moralement et psychologiquement qu'un enfant. La F.P. sera pour lui une période d'initiation aux questions d'ordre militaire et un grand brassage social en même temps. Il commencera à aborder sa vie d'homme nanti d'une technique mais dénué d'expériences.

C'est donc à l'Armée qu'est dévolu le rôle d'en faire un homme dans le plus noble sens du terme, c'est à dire un individu conscient de toutes ses responsabilités. C'est l'Armée qui le marquera définitivement de son sceau. Mais comme nous l'avons déjà dit, nous tenons à insister sur le fait que l'Armée aurait de grandes difficultés à remplir ce rôle si les parents et les maîtres n'éduquaient pas le jeune garçon dans la même voie. **C'est un problème gouvernemental.**

Le caractère formateur et technique que nous voulons imprimer à cette Armée, telle que nous l'avons envisagée, doit lui permettre de se montrer à hauteur de sa tâche. Ainsi conçu le service militaire ne sera plus un fardeau pour la Nation, une corvée pour l'individu, mais un creuset d'où sortira deux fois par an une masse de jeunes hommes armés d'une force virile au service d'une foi saine.

Tel a été notre but en écrivant ces lignes.

Uriage — Novembre 1945 —

#### ANNEXE —

#### — LE SERVICE SOCIAL FEMININ DANS L'ARMEE —

Le rôle social des cadres est bien vaste; de plus, beaucoup y sont insuffisamment préparés. Aussi le chef de corps, de même qu'il dispose de spécialistes auto, radio, d'officiers chargés du matériel, etc... a à sa disposition le service social militaire féminin: **assistantes sociales et infirmières.**

Dans le civil, le service social féminin est créé depuis longtemps. Sans remonter à Saint François de Sales, créateur des „Visitandines“ et Saint Vincent de Paul, ancien aumônier des galères, créateur des „Filles de la Charité“, il faut arriver à la guerre de 1914—1918 pour voir ce service s'amplifier par suite du nombre toujours croissant des femmes travaillant dans les industries de guerre.

Actuellement on y distingue:

- les infirmières hospitalières —
- les infirmières visiteuses de différents ordres
- les assistantes sociales des différents ordres
- les assistantes sociales des différents organismes
- les surintendantes d'usine
- les résidentes sociales.

Dans l'armée, si l'infirmière a déjà droit de cité, l'assistante sociale n'est créée que depuis 1943; toutes deux font partie maintenant de l'A.F.A.T.

Le recrutement des assistantes sociales est très divers; si certaines d'entre elles proviennent des écoles spéciales du service social dont le diplôme est obligatoire pour les assistantes civiles, beaucoup, et la majorité hélas, n'ont aucune connaissance de leur rôle. C'est une lacune qu'il importe de combler au plus vite, si l'on ne veut pas que ces jeunes filles ou femmes soient l'objet de la méfiance publique.

Quel est le rôle du service social dans l'Armée? Ce rôle très complexe, assez vague jusqu'à ce jour, peut se diviser en deux:

- action sociale vis à vis des hommes de l'unité,
- action sociale vis à vis des familles des gradés de l'unité.

Vis à vis des hommes, c'est le rôle le plus délicat dévolu aux assistantes sociales, qui demande du tact, de la finesse, une certaine connaissance de la vie et qui ne peut être l'oeuvre, en général, que d'une femme d'un certain âge. Il s'agit ici de connaître les soucis de l'homme, soucis d'argent, de santé, de famille; avoir une fiche sur chacun portant tous les renseignements concernant ses origines, sa situation de famille, ses moyens d'existence; être au courant de tous les changements survenus dans sa famille: naissance, mort, mariage; distribuer des secours dans les cas graves. La famille de l'homme n'est pas négligée: père, mère, frères, soeurs, femme, enfants, tous ont droit à une aide morale, sociale. Cette aide ne peut se faire que par liaison constante entre l'assistante régimentaire et l'assistante civile ou l'assistante militaire de garnison du lieu où habite la famille. L'assistante sociale doit entrer souvent en rapport avec les pouvoirs publics pour les questions de salaires, de logement. Elle doit pouvoir conseiller, vulgariser et appliquer judicieusement les lois sociales dans tous les cas qui lui seront soumis: lois sur l'hygiène, lois de prévoyance (assurances sociales) lois de protection de la famille (allocations familiales) et de l'adolescence (orientation professionnelle), lois sur les habitations à bon marché (H.B.M.).

A titre collectif, elle dirige les foyers, salles de jeux que sa présence et son goût peuvent rendre attrayants. Elle surveille la bibliothèque. Enfin, elle peut aussi mettre sur pied des séances de cinéma, des conférences sociales, toutes autres réunions destinées à instruire et distraire les hommes.

Vis à vis des familles des gradés de l'unité — et évidemment des familles des hommes habitant la garnison — le rôle est aussi important. Il est en effet inadmissible de penser que les régiments dont les effectifs et cadres atteignent la valeur d'une usine importante n'ont, à de rares exceptions près, aucune organisation sociale.

Les infirmières ont à s'occuper sous la surveillance du médecin régimentaire:

- de la pouponnière et des consultations de nourrissons (infirmières visiteuses de l'hygiène sociale de l'enfance)
- des visites médicales à domicile (infirmières visiteuses d'hygiène sociale généralisée)

— des conférences de puériculture.

L'assistante sociale visite les familles, donne des conseils sur l'éducation des enfants, la formation ménagère, l'orientation professionnelle, la prévoyance, la solidarité, devoirs souvent oubliés. Elle est le guide et l'appui dans les moments difficiles. Dans les familles éprouvées elle étudie les causes de la misère: causes physiques, causes morales, et par tous les moyens essaie d'y remédier. Elle est l'amie de tous.

Pour les enfants, elle organise des sorties, des camps de vacances, ou si ce n'est pas possible, les fait participer à ceux organisés par d'autres institutions.

Enfin, il y a gros avantage à l'échelon régimentaire à fonder un genre „d'auberges de la jeunesse“ où les enfants des familles militaires se rencontreront avec les enfants de la classe ouvrière.

Ce rôle du service social dans l'armée est donc immense et sur beaucoup de points se rapproche du service social civil remarquablement bien organisé, qui doit être un guide pour nous. „Collaboration d'une part avec ceux qu'on veut aider, relever, rendre à la joie de vivre, à la santé, au bien-être moral et matériel, d'autre part avec tous les services publics et privés établis en leur faveur. Oeuvre d'éducation par excellence, qui agit en même temps sur l'individu et sur son milieu de vie: la famille, qui utilise toutes les ressources de l'intelligence et du coeur, les découvertes et les méthodes de la science moderne pour soulager les souffrances provenant de la misère, replacer les individus et leurs familles dans des conditions normales d'existence, prévenir les fléaux sociaux, améliorer les conditions sociales et élever le niveau de la vie“. (Suzanne Cordellier: Le service social féminin).